

Une centrale respectueuse de la nature

► «Un chapitre important de la politique énergétique de la ville

se termine», s'est réjouie hier la conseillère communale Murielle Macchi-Berdat, lors de l'inauguration de la centrale hydroélectrique de la Grande-Écluse, à Delémont.

► Les turbines étaient toutefois arrêtées, car elles fonctionnent très peu de juillet à septembre en raison du faible niveau de la Sorne, mais produisent bien plus que prévu les autres mois.

► Cela n'a pas empêché les orateurs de relever les qualités de la centrale au fil de l'eau qui injecte dans le réseau 500 000 kWh par an, soit la consommation de 140 ménages.

«L'inauguration de cette centrale hydroélectrique mise en fonction au début de l'année, seulement 24 heures

après mon entrée en fonction, me pousse à m'engager avec encore davantage d'enthousiasme dans mon dicastère», a commencé Murielle Macchi-Berdat qui a fait son entrée avant-hier au Conseil communal delémontain.

Elle a rappelé le long parcours, entamé en 1999, pour réaliser la station hydroélectrique de la Grande-Écluse.

«Les inondations de 2007 nous ont poussés à considérablement modifier notre projet, dont la réalisation a véritable-

ment été lancée cette année-là», a détaillé la conseillère communale, avant de rappeler que l'humanité vit à crédit, que la température mondiale augmente et qu'il est donc urgent d'appliquer une conception générale de l'énergie.

Elle s'est encore déclarée heureuse de pouvoir inaugurer un projet respectueux des législations et de la protection de l'environnement.

Une inauguration peu commune

«Environ 10% du coût total a été investi dans des compensations écologiques, avec la création d'un ruisseau de contournement et la réhabilitation de la Sorne sur 300 mètres, alors qu'un effort a été consenti pour assurer une bonne intégration esthétique des installations», a terminé Murielle Macchi-Berdat.

«Il n'est pas commun de célébrer l'inauguration d'une centrale hydroélectrique», a poursuivi Michael Frank, directeur des entreprises électriques suisses. Selon lui, cette mise en service permet de prendre conscience des avantages des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'énergie hydroélectrique, principale ressource indigène.

«J'ai apprécié l'engagement des Services industriels delémontains (SID) et leur persévérance à produire une énergie renouvelable, tout en ayant

le souci de préserver et de valoriser l'environnement», a encore tenu à relever Laurent Gogniat, responsable du secteur nature au Service cantonal de l'environnement.

Il a souligné que la centrale au fil de l'eau de la Grande-Écluse évite de court-circuiter la rivière et ne provoque aucune variation de débit.

Multifonctionnalité des cours d'eau

Il a annoncé que la stratégie cantonale en matière de forces hydrauliques, bientôt transmise au Gouvernement, a permis de confirmer que les cours d'eau jurassiens ne présentent qu'un faible intérêt en matière de production électrique.

«Mais cette stratégie confirme la multifonctionnalité des cours d'eau et, en cela, le projet de la Grande-Écluse est exemplaire», a-t-il conclu.

Enfin, Michel Hirtzlin, chef des SID, a évoqué le grand intérêt des Delémontains pour les énergies renouvelables, puisque 99,3% d'entre eux ont choisi un abonnement leur proposant 100% d'électricité hydroélectrique suisse.

THIERRY BÉDAT



Première intervention de la conseillère communale Murielle Macchi-Berdat qui n'a pas caché hier son plaisir de pouvoir inaugurer une centrale hydroélectrique respectueuse de l'environnement.

PHOTO DANIELLE LUDWIG